



La plateforme de débat numérique « Mes idées aussi ?! »

Objectifs et publics

En 2011, le Conseil général du Val-de-Marne a mis en place un atelier citoyen pour associer les personnes en situation de handicap mental aux décisions de politique publique qui les concernent. Cette initiative est liée au projet européen « D-Active », sur la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Conseil général a prolongé l'atelier par la création d'une plateforme de débat sur Internet.

L'idée : rendre accessible la démocratie numérique aux personnes en situation de handicap mental.

Le site, **mesideesaussi.valdemarne.fr**, est aussi ouvert aux professionnels, accompagnants, parents, entourage, associations et institutions qui souhaitent donner leur avis.

Une plateforme concertée

Le Conseil général a travaillé à la mise en place de cette plateforme de débat avec l'association Concert-Urbain.



01/12/13 contact : mes-idees-aussi@cg94.fr page 1

Concert-Urbain réalise des plateformes de débat ludique sur Internet, notamment pour les jeunes. Concert-Urbain a accepté de réfléchir avec le Conseil général à l'accessibilité du débat démocratique au public en situation de handicap mental.

La plateforme de débat a bénéficié des apports de professionnels de l'ETAI, de l'AFASER et de l'ILVM, associations basées en Val-de-Marne. Elles sont gestionnaires de services : accueil de jour, foyer de vie, foyer d'établissement, ESAT, SAVS. Surtout, la plateforme s'est construite avec les publics accueillis par ces structures. Les usagers ont testé les premiers prototypes et donné leurs opinions. Ces apports ont changé la structure et l'apparence du site. Merci !

Les thèmes du débat :

Trois questions sont mises en débat, sur trois champs d'action que le Conseil général souhaite améliorer grâce aux avis des participants :

- Le logement
- L'accès aux services du Conseil général
- Le regard des autres

Un quatrième espace plus ouvert permet aux internautes de proposer d'autres sujets à débattre.

Comment ça marche?

Les personnes en situation de handicap mental peuvent contribuer seules ou accompagnées. Les parents ou aidants ou professionnels peuvent indiquer plus précisément leur qualité pour permettre de mieux identifier le besoin exprimé et donc de mieux analyser les recommandations et propositions.

Chacun peut s'exprimer de trois façons différentes :

- Voter « d'accord » ou « pas d'accord »
- Commenter des propositions déjà faites.
- Faire des nouvelles propositions pour donner ses idées.

On peut enregistrer son opinion « en direct ». Elle s'affiche directement sur le site. On peut aussi écrire ou poster une photo ou une vidéo.

L'analyse du débat :

Après cette concertation, une synthèse sera réalisée et les propositions seront analysées. Ce qui aura été retenu par le Conseil général sera indiqué sur la plateforme de débat.



La Charte éthique : un contrat implicite.

Pour faciliter l'accès de tous, et en particulier des personnes qui ne savent pas écrire, le Conseil général n'oblige pas l'inscription par une adresse e-mail. Toutefois, chaque participant accepte les règles de courtoisie de toute discussion.

Dans le cas contraire, les modérateurs seront obligés de retirer les contributions.

01/12/13 contact : mes-idees-aussi@cg94.fr page 3